



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

air

Question écrite n° 113379

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur le rapport du groupe « facteur 4 ». Le groupe « division par quatre des émissions de gaz à effet de serre de la France à l'horizon 2050 » dit groupe « facteur 4 », présidé par Christian de Boissieu, a rendu son rapport à l'été 2006. Dans ses conclusions, le groupe de travail fait un certain nombre de recommandations afin de diminuer les émissions de gaz à effet de serre, comme la France s'y est engagée. Aussi il lui serait utile de connaître les mesures qu'elle souhaite prendre afin d'atteindre les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113379

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 décembre 2006, page 13119